



**FONDATION ENERGIES POUR LE MONDE**

Siège social : 146, rue de l'Université – 75007 PARIS  
Fondation reconnue d'utilité publique

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2023



**RSM Paris**

26, rue Cambacérès

75 008 Paris

France

Tél. : +33 (0) 1 47 63 67 00

Fax : +33 (0) 1 47 63 69 00

[www.rsmfrance.fr](http://www.rsmfrance.fr)

## **FONDATION ENERGIES POUR LE MONDE**

Siège social : 146, rue de l'Université – 75007 PARIS

Fondation reconnue d'utilité publique

### **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2023

Aux Administrateurs de la FONDATION ENERGIES POUR LE MONDE,

### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Fondation ENERGIES POUR LE MONDE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Fondation à la fin de cet exercice.

### **Fondement de l'opinion**

#### **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

## **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

## **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux administrateurs.

## **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la Fondation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

## Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Fondation.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 19 juin 2024

Le commissaire aux comptes

**RSM Paris**

Société de Commissariat aux Comptes  
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

Signé électroniquement le 19/06/2024 par  
Djamel Zahri



**Djamel ZAHRI**

Associé

**Comptes Annuels**  
Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

# Fondation FONDATION ENERGIE POUR LE MONDE

146 Rue De l'Université 75007 PARIS-7E-ARRONDISSEMENT FRANCE

**exponens** 

Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes  
inscrit au tableau de l'ordre de Paris

<http://www.exponens.com>

# COMPTES ANNUELS

# - BILAN ACTIF -

FONDATION ENERGIE POUR LE MONDE

du 01/01/2023 au 31/12/2023

	N			N-1
	Brut	Amort. et Prov.	Net	
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
Immobilisations incorporelles (1)				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	905 618	176 431	729 187	729 187
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	80 621	62 708	17 913	24 452
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs / donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières (2)				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	1 466		1 466	1 466
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>987 705</b>	<b>239 139</b>	<b>748 566</b>	<b>755 105</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
Stocks				
Matières premières et approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	2 868		2 868	11 592
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	4 073 825		4 073 825	2 831 873
Créances reçues par leg ou donations				
Autres créances	114 588		114 588	144 382
Trésorerie				
Valeurs mobilières de placement	1 158 065		1 158 065	308 065
Disponibilités	283 531		283 531	1 117 720
Comptes de régularisation				
Charges constatées d'avance	555 619		555 619	474 850
Frais d'émissions d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>6 188 497</b>		<b>6 188 497</b>	<b>4 888 482</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>7 176 202</b>	<b>239 139</b>	<b>6 937 063</b>	<b>5 643 587</b>
Renvois:				
(1) Dont droit au bail :				
(2) Dont part à moins d'un an :				
(3) Dont part à plus d'un an :				

## - BILAN PASSIF -

FONDATION ENERGIE POUR LE MONDE

du 01/01/2023 au 31/12/2023

	N	N-1
<b>FONDS PROPRES</b>		
Première situation nette établie	807 980	807 980
Fonds statutaires	168 585	168 585
Dotations non consommables		
Autres fonds propres sans droit de reprise		
<b>Total Fonds propres sans droit de reprise</b>	<b>976 565</b>	<b>976 565</b>
Fonds statutaires avec droit de reprise		
Autres fonds propres avec droit de reprise		
<b>Total Fonds propres avec droit de reprise</b>		
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées	586 643	586 643
Autres réserves	676 997	676 997
Report à nouveau	-44 026	-160 148
<b>Résultat de l'exercice (Excédent ou Déficits)</b>	<b>-90 536</b>	<b>116 122</b>
<b>Situation Nette (sous-total)</b>	<b>2 105 644</b>	<b>2 196 179</b>
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Droit des propriétaires (commodat)		
<b>TOTAL FONDS PROPRES</b>	<b>2 105 644</b>	<b>2 196 179</b>
<b>FONDS REPORTES ET DEDIES</b>		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
<b>TOTAL FONDS REPORTES ET DEDIES</b>		
<b>PROVISIONS</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	9 684	7 577
<b>TOTAL PROVISIONS</b>	<b>9 684</b>	<b>7 577</b>
<b>DETTES (1)</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières divers (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		18 730
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	845 370	645 867
Dettes fiscales et sociales	79 167	62 460
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	237	
Produits constatés d'avance	3 896 961	2 712 774
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>4 821 735</b>	<b>3 439 831</b>
Ecarts de conversion passif		
<b>TOTAL PASSIF GENERAL</b>	<b>6 937 063</b>	<b>5 643 587</b>
Renvois :		
(1) Dettes :	à Plus d'un an	
	à moins d'un an	
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque :		
(3) Dont emprunts participatifs :		

## - COMPTE DE RESULTAT -

FONDATION ENERGIE POUR LE MONDE

du 01/01/2023 au 31/12/2023

	N	N-1
<b>Produits d'exploitation</b>		
Cotisations	100 000	
Ventes de biens		
Ventes de prestations services	65 631	38 743
Dont parrainages		
Subventions d'exploitation	1 002 392	1 268 324
Vts des fondateurs ou conso. de la dot, consommable		
Ressources liées à la générosité du public	163 934	374 792
Dont les dons manuels	163 934	362 792
Dont Mécénats		12 000
Dont Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières	386 182	
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges		7 665
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	64	83
<b>Total des produits d'exploitation I (1)</b>	<b>1 718 203</b>	<b>1 689 606</b>
<b>Charges d'exploitation</b>		
Achats de marchandises (y compris droits de douane)		
Variation de stock (marchandises)		
Autres achats et charges externes (3)	1 179 094	1 090 494
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	32 103	20 054
Salaires et traitements	429 187	354 479
Charges sociales	163 969	129 774
Dotations d'exploitation sur immobilisations - dotations aux amortissements	10 476	10 204
Dotations d'exploitation sur immobilisations - dotations aux provisions		
Dotations d'exploitations sur actif circulant : dotations aux provisions		
Dotations d'exploitation pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	101	65
<b>Total des charges d'exploitations II (2)</b>	<b>1 814 931</b>	<b>1 605 069</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>	<b>-96 728</b>	<b>84 536</b>
<b>Produits Financiers</b>		
Produits financiers de participations (5)		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)		
Autres intérêts et produits assimilés (5)	12 063	1 842
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change	3 161	28
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>Total des produits financiers (V)</b>	<b>15 224</b>	<b>1 870</b>

## - COMPTE DE RESULTAT -

FONDATION ENERGIE POUR LE MONDE

du 01/01/2023 au 31/12/2023

	N	N-1
<b>Charges Financières</b>		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées (6)		
Différences négatives de change	180	10
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>Total des charges financières (VI)</b>	<b>180</b>	<b>10</b>
<b>RESULTAT FINANCIER (V) - (VI)</b>	<b>15 044</b>	<b>1 860</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>	<b>-81 684</b>	<b>86 396</b>
<b>Produits Exceptionnels</b>		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	2 250	12 960
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		18 500
<b>Total des produits Exceptionnels (VI)</b>	<b>2 250</b>	<b>31 460</b>
<b>Charges Exceptionnelles</b>		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	8 995	310
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	2 107	1 424
<b>Total des charges exceptionnelles (VII)</b>	<b>11 102</b>	<b>1 734</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL (VI-VII)</b>	<b>-8 852</b>	<b>29 726</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices		
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>1 735 677</b>	<b>1 722 936</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>1 826 213</b>	<b>1 606 813</b>
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>-90 536</b>	<b>116 122</b>
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
<b>TOTAL</b>		
<b>CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite		
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
<b>TOTAL</b>		

## ANNEXE COMPTABLE

# FONDATION ENERGIE POUR LE MONDE

## Annexe des Comptes de l'exercice clos le 31/12/2023

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023, dont le total est de 6 937 063€ et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte nette comptable de -90 536€.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

### Informations et méthodes comptables :

#### Informations générales et faits significatifs de l'exercice :

Le bilan, le compte de résultat et l'annexe qui forment un tout indissociable sont établis à la clôture de l'exercice au vu des enregistrements comptables et de l'inventaire.

L'annexe complète et commente l'information donnée par le bilan et le compte de résultat.

L'annexe comporte toutes les informations d'importance significative destinées à compléter et à commenter celles données par le bilan et par le compte de résultat.

Une inscription dans l'annexe ne peut pas se substituer à une inscription dans le bilan et le compte de résultat.

#### Information au titre des principes et méthodes comptables :

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2023 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement ANC N°2014-03 relatif au Plan Comptable Général, sous réserve des dispositions particulières figurant dans le règlement ANC n°2018-06.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

La Fondation Energies pour le Monde a été reconnue d'utilité publique par décret en date du 8 Mars 1990.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

#### Description de l'objet social, des activités ou missions sociales et des moyens mis en œuvre :

La Fondem promeut et développe depuis près de 30 ans l'accès à l'électricité par les énergies renouvelables afin d'améliorer les conditions de vie et les revenus des populations rurales. Elle concentre l'essentiel de son action là où les besoins sont les plus forts, dans les zones rurales en Afrique subsaharienne. Son ambition : la recherche de solutions adaptées au territoire, répondant aux besoins en électricité et appropriées durablement par les populations locales. Parce que le lien entre électrification rurale et dynamisme économique n'est pas mécanique, la Fondem attache une importance particulière au soutien des usages productifs de l'électricité et au développement du potentiel entrepreneurial des femmes et des jeunes. Les projets sont financés via les subventions provenant des bailleurs publics et privés.

La Fondation Energies pour le Monde a été reconnue d'utilité publique par décret en date du 8 Mars 1990.

Le statut fiscal de la Fondation Energies pour le monde a été considéré par l'administration fiscale comme n'étant pas soumis aux impôts commerciaux. En conséquence, depuis le 1er Janvier 1999, la Fondation n'est plus assujettie à la taxe sur la valeur ajoutée.

#### Comptabilisation des programmes et actions :

Dans le cadre du financement de ses programmes, la Fondation fait appel à des fonds publics et privés. Les subventions sont comptabilisées à la signature de la convention. Un produit constaté d'avance est comptabilisé afin de reconnaître en compte de résultat, la subvention en fonction des dépenses réalisées du projet.

De la même façon, les dépenses liées aux programmes et actions sont comptabilisées à la signature du contrat. Une charge constatée d'avance est enregistrée comptablement afin de reconnaître en compte de résultat, la charge en fonction des réalisations de l'année écoulée.

## Informations sur les postes de l'actif du bilan :

### État de l'actif immobilisé, amortissements et dépréciations de l'actif immobilisé :

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

En mai 1994, la Fondation Energies pour le Monde a acquis un bien immobilier au sis 146, Rue de l'Université 75007 Paris où elle a établi son siège social début Juillet. Cette acquisition a été réalisée sur les fonds de sa dotation initiale.

La Fondation a acquis, le 30 Avril 1998, un local de 47m<sup>2</sup> pour un montant de 171 505 euros attenant à son siège social.

Le syndicat des propriétaires du 146, Rue de l'Université 75007 Paris a acquis le 8 Novembre 2000, la loge de gardiennage, un débarras et une cave. La part de la Fondation Energies pour le monde est de 17 602 euros.

Compte tenu des nouvelles règles applicables aux immobilisations et à leurs amortissements (norme CRC), il n'a pas été jugé utile d'effectuer une ventilation des immobilisations par composant, celle-ci n'étant pas significative.

Les frais d'acquisition, soit 48 832 euros, sont aujourd'hui totalement amortis.

La Fondation est propriétaire d'un logiciel expert d'étude et de programmation, qu'elle a développé en interne depuis une dizaine d'année, dénommé NORIA : "Nouvelles Orientations pour la Réalisation d'Investissements Adaptés".

Ce logiciel n'est pas immobilisé, car son développement est intervenu sur plusieurs exercices à la fois par des développeurs externes et à la fois par des développeurs internes (hommes/jours).

On peut estimer aujourd'hui que sa reconstitution en temps nécessiterait environ 100 vacations de développeurs informatiques extérieurs et 100 jours en interne, soit une valeur proche de 250 000 euros.

### Amortissements :

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- Constructions : Non amortis
- Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- Matériel informatique : 3 à 10 ans
- Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

La Fondation a apprécié à la daté de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre de la valeur.

### État de l'actif Immobilisé :

Immobilisations Incorporelles	Valeur brute Début D'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur Brute Fin d'exercice
Frais D'établissement	-	-	-	-
Autres Immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Total Immobilisations Incorporelles (I)	-	-	-	-
Terrain	-	-	-	-
Constructions	905 618	-	-	905 618
Installations techniques, matériels et outillages industriels	-	-	-	-
Installations générales, agencements, aménagements divers	50 653	-	-	50 653
Matériel de transport	-	-	-	-
Matériel de bureau et informatique, mobilier	30 918	3 937	4 887	29 968
Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-
Avances et acomptes	-	-	-	-
Total Immobilisations Corporelles (II)	987 189	3 937	4 887	986 239
Participations	-	-	-	-
Créances rattachées à des Participations	-	-	-	-
Autres Titres Immobilisés	-	-	-	-
Prêts et autres immobilisations financières	1 466	-	-	1 466
Total Immobilisations Financières (III)	1 466	-	-	1 466
Total Général (I + II+III)	988 655	3 937	4 887	987 705

Le Flux s'analyse comme suit :

Immobilisations Incorporelles	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste	-	-	-	-
Virement de l'actif circulant	-	-	-	-
Acquisitions	-	3 937	-	3 937
Apports	-	-	-	-
Créations	-	-	-	-
Réévaluations	-	-	-	-
Augmentations de l'exercice	-	3 937	-	3 937
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste	-	-	-	-
Virements vers l'actif circulant	-	-	-	-
Cessions	-	-	-	-
Scissions	-	-	-	-
Mise hors service	-	4 887	-	4 887
Diminutions de l'exercice	-	4 887	-	4 887

Amortissement de l'actif Immobilisé :

Amortissements de l'actif immobilisé	Valeur Début D'exercice	Augmentations (+)	Diminutions (-)	Valeur Fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles (Total I)	-	-	-	-
Terrain	-	-	-	-
Constructions sur sol propre	176 431	-	-	176 431
Constructions sur sol d'autrui	-	-	-	-
Constructions inst. générales, agencts, amén. constr.	-	-	-	-
Instal. techniques, matériel et outillage industriels	-	-	-	-
Autres immo. corp.- Inst. générales, agencts, aménag. divers	57 119	4 526	-	40 975
Autres immo. corp.- Matériel de transport	-	-	-	-
Autres immo. corp.- Matériel de bureau et inform., mobilier	-	21 734	-	21 734
Autres immo. corp - Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
Total Amortissement. Corporelles (Total II)	-	10 476	4 887	239 140
Total Général	233 550	26 260	20 670	239 140

#### État de l'actif circulant

##### État des échéances des créances à la clôture de l'exercice :

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 4 745 498 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

ETAT DES CREANCES	Montant Brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Créance de l'actif immobilisé	1 466	-	1 466
Créances rattachées à des participations	-	-	-
Prêts	-	-	-
Autres immobilisations financières	1 466	-	1 466
Créances clients et comptes rattachés	4 073 825	4 073 825	-
Autres	114 588	114 588	-
Charges constatées d'avance	555 619	555 619	-
Totaux	4 745 498	4 744 033	1 466
Prêts accordés en cours d'exercice	-	-	-
Remboursements obtenus en cours d'exercice	-	-	-

##### Produits à recevoir :

	Montant
IJSS	977
Divers - produits à recevoir	112 034
Totaux	113 011

##### Valeurs Mobilières de Placement :

L'inventaire des valeurs mobilières de placement est tenu selon la méthode FIFO.

A la clôture de l'exercice 2023, la Fondation détient des actions du Crédit Coopératif pour une valeur de 308 065 euros. La Fondation a aussi trois comptes à termes :

- Comptes à termes 350 000 € - fin en avril 2024
- Comptes à termes 300 000 € - fin en juin 2024
- Comptes à termes 200 000 € - fin en décembre 2025

Le montant des produits financiers générés à la clôture 2023 est de 12 063 euros.

##### Charges constatées d'avance :

	Charges d'exploitation	Charges financières	Charges exceptionnelles
Charges constatées d'avance	555 619	-	-
Total	555 619	-	-

## Informations sur les postes du passif du bilan :

Informations sur les fonds propres et tableau de variation de ceux-ci :

La présentation des fonds propres dans le bilan est normée dans le règlement ANC n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général et appliquant les dispositions particulières du règlement ANC n° 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Le résultat comptable ne pouvant être attribué aux adhérents, qui n'ont aucun droit individuel celui-ci, le résultat positif est appelé " excédent " et le résultat négatif " déficit ". L'instance statutairement compétente se prononce sur l'affectation de l'excédent ou déficit.

Aucune distinction n'est faite entre le résultat définitivement acquis ou celui sous contrôle des tiers financeurs, soit pouvant être repris par un tiers financeur.

Une seule ligne est consacrée au résultat global de l'exercice sous la rubrique des fonds propres.

### Tableau de Variation des Fonds Propres :

Variation des fonds Propres	Ouverture	Affectation Résultat	Augmentation	Diminution ou Consommation	Clôture
Fonds propres sans droit de reprise	976 565				976 565
Fonds propres avec droit de reprise	-				-
Écarts de réévaluation	-				-
Réserves	1 263 641				1 263 641
Report à nouveau	-160 148	116 122			-44 026
Excédent ou déficit de l'exercice	116 122	-116 122		90 536	-90 536
Situation nette	2 196 180	-	-	90 536	2 105 644
Fonds propres consommables	-				-
Subventions d'investissement	-				-
Provisions réglementées	-				-
Total	2 196 180	-	-	181 072	2 105 644

Informations sur les provisions pour risques et charges :

### Passifs et provisions :

Provisions :

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Provisions	Solde à L'ouverture	Augmentation	Diminution	Solde à la Clôture
Litiges	-			-
Garanties données aux clients	-			-
Pertes sur marchés à terme				
Amendes et pénalités				
Pertes de change				
Pensions et obligations similaires	-7 577	-2 107		-9 684
Pour impôts				
Renouvellement des immobilisations				
Gros entretien et grandes révisions				
Charges sociales et fiscales sur congés payés				
Autres provisions pour risques et charges				
Total	-7 577	-2 107	-	-9 684

Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :

Provisions	Nature des Augmentations	Nature des Diminutions
Exploitation	-	-
Financières	-	-
Exceptionnelles	2 107	-
Total	2 107	-

Pensions, Retraites et versements similaires :

La convention collective de la Fondation prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier. Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe. L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3,12 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel : 1 %
- Table de taux de mortalité : TH/TF00-02
- Méthode d'évaluation : ANC 2021

Il convient de noter que la méthode d'évaluation, la FONDEM a appliqué la méthode préférentielle Le montant provisionné au 31 décembre 2023 est de 9 684 euros.

État des échéances des dettes à la clôture de l'exercice :

Etat des dettes :

Évaluation des dettes : Les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 4 821 735 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

ETAT DES DETTES	Montant Brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	-	-	-	-
Autres Emprunts obligataires	-	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit à 1 an maximum à l'origine	-	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit à plus d'1 an maximum à l'origine	-	-	-	-
Emprunts et dettes financières divers	-	-	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	845 370	845 370	-	-
Dettes fiscales et sociales	79 167	79 167	-	-
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés	-	-	-	-
Autres Dettes	237	237	-	-
Produits constatés d'avance	3 896 961	3 896 961	-	-
Totaux	4 821 735	4 821 735	-	-
Emprunts souscrits sur l'exercice	-	-	-	-
Emprunts Remboursés sur l'exercice	-	-	-	-
Emprunts et Dettes contractés auprès des associés personnes physiques à la clôture	-	-	-	-

Charges à payer :

	Montant
Fournisseurs fnp - Structure	34 358
Personnel - prov cp	25 034
Personnel - Charges à payer	5 830
Abondement PEE à payer	-
Charges sur congés à payer	12 380
Formation continue	95
Etat - charges à payer	-
<b>Totaux</b>	<b>77 697</b>

Produits constatés d'avances :

	Produits d'exploitation	Produits financiers	Produits exceptionnels
Produits constatés d'avance	3 896 961	-	-
<b>Total</b>	<b>3 896 961</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

Informations sur les postes du compte de résultat :

Méthode retenue pour la comptabilisation des cotisations :

Les cotisations sans autre contrepartie que la participation au conseil d'administration, la réception de publication ou la remise de biens de faible valeur sont comptabilisées en produit lors de l'appel des cotisations

Contributions volontaires :

Les comptes annuels 2023 ne présentent aucune contribution volontaire valorisée.

Honoraires des Commissaires aux comptes :

Conformément au Code de Commerce (C.com; Art. R1233-198 et R233-14 modifiés), le montant total des honoraires des commissaires aux comptes au titre de l'exercice 2023, figurant au compte de résultat, s'élève à 16 359 € toutes taxes comprises.

Observer :

Il existe une convention de refacturation des frais généraux entre la Fondation et Observer. Celle-ci prévoit la refacturation d'une quote-part de frais. Ces opérations interviennent depuis de nombreuses années entre les deux structures.

Au titre de l'exercice 2023, Observer a refacturé à la Fondation :

- Electricité 2 617 €
- Matériel et petit entretien 564 €
- Fournitures administratives 1 190 €
- Locations mobilières 1 555 €
- Entretien, réparations 5 133 €
- Maintenance 13 200 €
- Assurance 0 €
- Honoraires 0 €
- Réceptions 53 €
- Publicité, publication 0 €
- Affranchissements, impressions 1963 €
- Frais de télécommunication 3 326 €
- Autres charges de personnel 0 €
- Dotation amortissement 378 €
- Cotisations 0 €
- + Remboursement indemnité 0 €

Les opérations d'éditions réalisées par Observer pour le compte de la Fondation ont été réalisées comme des conventions courantes conclues à des conditions normales. De plus, au titre de l'exercice 2023, la Fondation a facturé 44 691 euros HT de loyer à Observer pour la mise à disposition de locaux à Paris.

Information sur les montants des concours publics reçues par l'entité par nature de concours et par catégories d'autorités administratives :

Concours publics et subventions obtenus au cours de l'exercice (en €)	Exercice N	Exercice N-1
Aides à l'emploi	3 700	-
Aides au développement des compétences	-	-
Financement par la taxe d'apprentissage des formations initiales technologiques et professionnelles	-	-
Financement des formations par apprentissage	-	-
Forfaits d'externat	-	-
Concours publics affectés à la formation professionnelle continue	-	-
Concours publics de l'Etat relatifs à l'enseignement agricole	-	-
Autres concours publics	-	-
Sous-total concours publics	-	-
Subventions État	644 028	260 105
Subventions Collectivités territoriales	-	161 463
Subventions Communes et groupements de communes	-	-
Autres subventions d'exploitation	354 664	814 860
	dont programmes de l'Union Européenne (Erasmus +...)	-
	dont autres subventions (à détailler)	-
Report de subventions	-	-
Sous-total subventions d'exploitation	998 692	1 268 324
Total concours publics et subventions d'exploitation	1 002 392	1 268 324

Sur l'exercice, le questionnement du statut juridique de certaines conventions a amené à des reclassements de type de produits, de subventions privées vers des contributions financières. Ces contributions sont accordées par des organismes non étatiques privés.

L'association n'a pas perçu de ressources provenant de l'étranger, il n'y a donc pas d'obligation d'établir l'EAR.

#### Produits et charges exceptionnels :

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.

#### Autres informations :

##### Plan Epargne Entreprise :

La Fondation a signé le 30 Juin 2009 un Plan d'Epargne Entreprise en gestion auprès de Natixis Interépargne.

##### Divers :

La Fondation est membre du comité 21, et depuis 2020 de Coordination SUD et de l'AADH (Alliance des avocats pour les droits de l'homme).

On peut estimer que le nombre de personnes bénéficiant des services et accès à l'électricité grâce aux actions de la Fondation, est d'environ 1 022 000 depuis sa création.

Conformément à la loi sur la modernisation économique dite LME et relative aux délais de paiements, ces derniers sont :

- Clients : en moyenne encaissement à 60 jours ;
- Fournisseurs : en moyenne paiement à 30 jours.

##### Rémunérations allouées aux administrateurs :

Les trois plus hauts dirigeants ou bénévoles de la Fondation Energies pour le Monde sont le président, le secrétaire et le trésorier. Etant bénévoles, ils ne perçoivent aucune rémunération de la part de l'association. Ils bénéficient éventuellement de remboursements de frais engagés dans le cadre de leur fonction sur présentation de justificatifs.

#### Compte de résultat par origine et destination :

FONDEM - Clôture 2023 :

Compte de résultat par origine et destination :

A. PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	TOTAL	Dont Générosité du Public	TOTAL	Dont Générosité du Public
<b>PRODUITS PAR DESTINATION</b>				
1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	163 934	163 934	132 232	132 232
1.1 Cotisations sans contrepartie				
1.2 Dons, legs et mécénat	163 934	163 934	132 232	132 232
- Dons manuels	163 934	163 934	132 232	132 232
- Legs, Donations et assurances-vie				
- Mécénat				
1.3 Autres produits liés à la générosité du public				
2 - PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	569 351		265 751	
2.1 Cotisations avec contrepartie	100 000			
2.2 Parrainage des entreprises			200 000	
2.3 Contributions financières sans contrepartie	386 182			
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	83 169		65 751	
3 - PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	1 002 392		1 317 288	
4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS			7 665	
5 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS				
TOTAL	1 735 677	163 934	1 722 936	132 232
<b>CHARGES PAR DESTINATION</b>				
1 - MISSIONS SOCIALES	1 344 471	14 097	1 243 879	8 500
1.1 Réalisées en France	50 214		28 565	
- Actions réalisées par l'organisme	50 214		28 565	
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France				
1.2 Réalisées à l'étranger	1 294 257	14 097	1 215 314	8 500
- Actions réalisées par l'organisme	946 361	14 097	852 828	8 500
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger	347 897		362 486	
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	186 299	60 293	140 591	49 340
2.1 Frais d'appel à la générosité du public				
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	186 299	60 293	140 591	49 340
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	284 123	89 544	211 977	74 392
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	11 320		10 366	
5 - IMPOTS SUR LES BENEFICES				
6 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE				
TOTAL	1 826 213	163 934	1 606 813	132 232
EXCEDENT OU DEFICIT	-90 536	-	116 122	-

B. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	TOTAL	Dont Générosité du Public	TOTAL	Dont Générosité du Public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
- Bénévolat				
- Prestations en Nature				
- Dons en Nature				
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
3 - CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
Préstations en Nature				
Dons en nature				
TOTAL				
	-		-	-
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES				
- Réalisées en France				
- Réalisées à l'étranger				
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS				
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT				
TOTAL				
	-		-	-

Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public :

EMPLOIS PAR DESTINATION		2023	2022
Emplois de L'exercice			
1 - Missions Sociales		14 097	8 500
France	- Actions Réalisées par l'organisme		
	- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France		
Etranger	- Actions Réalisées par l'organisme	14 087	8 500
	- Versements à un organisme central ou organismes agissant en France		
2- Frais de Recherche de Fonds		60 293	49 340
3- Frais de Fonctionnement		89 544	74 392
TOTAL DES EMPLOIS		163 934	132 232
4- Dotations aux Provisions et Dépréciations			
5- Reports en fonds Dédiés de l'exercice			
Excédent de la générosité du public de l'exercice			
TOTAL		163 934	132 232

RESSOURCES PAR ORIGINE	2023	2022
Ressources de L'exercice		
1 - Ressources Liées à la générosité du Public	163 934	132 232
1.1 -Cotisations Sans Contreparties		
1.2 -Dons, Legs et Mécénats	163 934	132 232
- Dons Manuels	163 934	132 232
- Legs, Donations et assurances-vie		
- Mécénats		
- Parrainage		
1.3 -Autres Ressources liées à la générosité du public		
TOTAL DES RESSOURCES	163 934	132 232
2- Reprises sur Provisions et dépréciations		
3- Utilisation des fonds dédiés antérieurs		
Déficit de la générosité du Public de l'exercice		-
TOTAL	163 934	132 232
Ressources reportées liées à la générosité du public en début d'exercice (hors fonds dédiés)	-	
(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public	-	
(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice	-	
Ressources reportées liées à la générosité du public en fin d'exercice (hors fonds dédiés)	-	